

Annexe au programme de Formation de conseiller/ère en insertion professionnelle (CIP)

Le déroulé ci-dessous, qui vient compléter le programme de formation, vous expose concrètement l'objectif général de la formation, les moyens pédagogiques collectifs et individuels mis à votre disposition pour atteindre les objectifs ainsi que les possibilités d'aménagement du processus pédagogique proposé.

Objectif de la formation : A l'issue de la formation, le/la conseiller/ère en insertion professionnelle sera en capacité de favoriser par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion, en les aidant à construire un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Pour l'atteinte de cet objectif, et tel que stipulé dans le programme de formation, la formation est découpée comme suit :

- Une période d'accueil pour faciliter votre intégration
- 3 modules de formation correspondant aux 3 activités du CIP selon le Référentiel Emploi Activités, Compétence en vigueur qui vous sera remis dès votre premier jour de formation
- Une période de préparation et de passage de l'examen

Modalités pédagogiques collectives

- Un formateur référent pour le groupe est nommé dès le premier jour de la formation
- Vous travaillerez en groupe avec des stagiaires CIP et des stagiaires d'autres filières lorsque les compétences seront communes. En effet, la performance professionnelle des métiers de l'accompagnement réside dans le fait de partager et d'apprendre aux côtés des futurs collègues. En travaux de groupe, de sous- groupes, de grand groupe CIP, vous apprendrez et serez capables d'analyser votre pratique professionnelle et d'aider vos collègues à faire de même.
- Un classeur de ressources pédagogiques sera à votre disposition

Modalités pédagogiques individuelles

En plus des séances pédagogiques collectives, vous aurez plusieurs entretiens individuels durant la formation avec des objectifs complémentaires pour un accompagnement complet :

- Un entretien dès la deuxième semaine de formation, à l'issue de l'enquête satisfaction « accueil » et dont l'objectif est de recueillir vos ressentis, vos besoins
- Un entretien à la fin de chaque module de formation pour évaluer votre progression, vos éventuelles difficultés et les possibilités de remédiation pédagogique
- Une visite de stage par votre formateur référent en lien avec votre tuteur entreprise lorsque vous serez en entreprise pour évaluer votre intégration, vos ressentis, vos points de progression, vos éventuelles difficultés et les possibilités de remédiation pédagogique

- Un entretien à l'issue de l'enquête « mi – parcours » pour recueillir vos ressentis, vos besoins et notamment ceux relatifs à votre future insertion professionnelle. Lors de cet entretien, vous bénéficierez de conseils et de pistes de travail concernant vos techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, se préparer à un entretien de recrutement)
- Un entretien la dernière semaine de formation à l'issue de l'enquête « fin de formation » pour recueillir l'ensemble de votre évaluation de la formation

Au-delà de ces entretiens préétablis, vous aurez la possibilité de demander à tout moment des entretiens supplémentaires pour pallier des besoins en formation qui se manifesteraient pendant votre parcours de formation. Chaque entretien fait l'objet d'un compte rendu écrit signé par les personnes concernées.

Evaluations tout au long de la formation par et avec votre formateur référent

- Des évaluations diagnostiques qui permettent d'identifier votre point de départ dans la formation la première semaine de formation et à chaque début de module
- Des évaluations formatives à l'issue de chaque nouvelle séance d'apprentissage
- Des évaluations sommatives à l'issue de chaque nouvelle séquence et ce en lien avec le référentiel de certification de CIP et dans le respect des aspects réglementaires.